Signé par Severine GIRON
Le 3 avr. 2026

Signed with Universign doc_E2n tx_YMZGB3Moze5K

BILAN ACTIF

	Valeur au 31/12/2025			% de l'actif	Valeur au 31/12/2024	% de l'actif
	brute	amort. & dépréc.	nette			
Capital souscrit non appelé (I)						
Frais d'établissement						
Immobilisations incorporelles				10		7
Frais de développement						
Concessions, brevets, licences,						
Fonds commercial	131 169		131 169		131 169	
Autres immobilisations incorporelles						
Immob. incorp. en cours, av. acptes						
Immobilisations corporelles				1		1
Terrains						
Constructions						
Inst. techniques, matériel et outillages ...	38 333	29 425	8 908		14 222	
Autres immobilisations corporelles	20 796	13 128	7 668			
Immob. corp. en cours, av. acptes						
Immobilisations financières						
Participations						
Créances rattachées à des particip.						
Titres immobilisés de l'act. de portef.						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	4 060		4 060		4 060	
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (II)	**194 358**	**42 553**	**151 805**	**11**	**149 451**	**8**
Stocks et en-cours						
Mat. premières, autres approv.	3 135		3 135		6 991	
En-cours de production						
Produits finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés /cdes	50		50		13 000	1
Créances (2)				13		15
Créances Clients et comptes ratt.	172 238		172 238		229 443	
Autres créances	8 711		8 711		40 300	
Charges constatées d'avance	2 218		2 218		5 613	
Capital souscrit appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instr. financiers à terme, jetons dét.						
Disponibilités	1 015 112		1 015 112	75	1 332 351	75
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (III)	**1 201 464**		**1 201 464**	**89**	**1 627 697**	**92**
Frais d'émission des emprunts (IV)						
Primes de remboursement emprunts (V)						
Écarts de conversion diff. éval. - Actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	**1 395 821**	**42 553**	**1 353 268**	**100**	**1 777 148**	**100**
(2) Dont à moins d'un an	*183 167*					

BILAN PASSIF

042 - CLEAN SYSTEM

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

		Valeur au 31/12/2025	% du passif	Valeur au 31/12/2024	% du passif
Capital (dont versé : 100 000)		100 000	7	100 000	6
Primes d'émission, de fusion, d'apport					
Écarts de réévaluation					
Écart d'équivalence					
Réserves			54		22
Réserve légale		10 000		10 000	
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves		720 679		375 522	
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		185 193	14	545 157	31
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	**(I)**	**1 015 872**	**75**	**1 030 679**	**58**
Provisions pour risques					
Provisions pour charges					
TOTAL DES PROVISIONS	**(II)**				
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		31 044	2	92 178	5
Emprunts et dettes financières diverses					
Instruments financiers à terme					
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		1 560		1 560	
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés		50 306	4	258 558	15
Dettes fiscales et sociales		245 238	18	384 656	22
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes		9 249	1	9 517	1
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES (1)	**(III)**	**337 396**	**25**	**746 469**	**42**
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif	(IV)				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF	**(I + II + III + IV)**	**1 353 268**	**100**	**1 777 148**	**100**
(1) Dont à moins d'un an		*335 836*			

Signé par Severine GIRON
Le 3 avr. 2026

Signed with Universign doc_yq4e tx_YMZGB3Moze5K

ANNEXE COMPTABLE

SOMMAIRE ANNEXE

042 - CLEAN SYSTEM

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Choix
Faits caractéristiques	**Produite**
Règles et méthodes comptables (831-1, 831-2, 831-3, 831-4)	**Produite**
Tableau des immobilisations (832-1, 832-2)	**Produite**
Tableau des amortissements (832-1, 832-2)	**Produite**
Etat des échéances des créances (832-9)	**Produite**
Etat des échéances des dettes (832-15)	**Produite**

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat clos le 31/12/2025 est de 1 353 268,41 Euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 185 193,43 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Ces comptes annuels ont été établis le 23/02/2026.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : comparabilité et continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général..

Pour l’application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Évaluation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de : leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement) et des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement comptable des coûts de développement

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des frais externes afférents aux formations

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement de la durée d'utilisation des fonds de commerce

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Évaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts

d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement comptable des coûts de développement

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des frais externes afférents aux formations

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des amortissements des biens non décomposables

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Traitement des amortissements des biens décomposables

L'entité n'est pas concernée aucune immobilisation décomposable n'a été identifié.

Traitement des composants de 2nd catégorie, dépenses pluri-annuelles de gros entretien ou grande révision

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des amortissements pour dépréciation

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégréssif.

Durée d'utilisation ou d'usage en fonction de la nature des immobilisations

	Durée d'utilisation	Fourchette des durées

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles éligibles.

Évaluation des titres des sociétés

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des participations et autres titres

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Détermination des stocks

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Traitement de l'exclusion du coût de la sous-activité et des intérêts dans la valorisation des stocks

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les interêts sont toujours exclus.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition des stocks ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des stocks, et sont comptabilisés en charges.

CRÉANCES - DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS

Traitement des amortissements

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

SUBVENTIONS

Traitement des subventions

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

PROVISIONS RÈGLEMENTÉES

Traitement des amortissements

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

042 - CLEAN SYSTEM

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

	V. brute des immobs début d' exercice	Augmentation	
		suite à réeval.	acquisition
Immobilisations incorporelles			
Autres immobilisations incorporelles	131 169,00		
TOTAL	**131 169,00**		
Immobilisations corporelles			
Installations techniques, matériel et outillages industriels	50 228,26		
Matériel de transport	10 995,93		9 800,00
TOTAL	**61 224,19**		**9 800,00**
Immobilisations financières			
Prêts et autres immobilisations financières	4 060,00		
TOTAL	**4 060,00**		
TOTAL GENERAL	**196 453,19**		**9 800,00**

ETAT DES IMMOBILISATIONS

042 - CLEAN SYSTEM

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Diminution		Valeur brute des immobs fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
	par virt poste	par cession		
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles			131 169,00	
TOTAL			**131 169,00**	
Immobilisations corporelles				
Inst. techniques, matériel et outillages indust.		11 895,36	38 332,90	
Matériel de transport			20 795,93	
TOTAL		**11 895,36**	**59 128,83**	
Immobilisations financières				
Prêts et autres immobilisations financières			4 060,00	
TOTAL			**4 060,00**	
TOTAL GENERAL		**11 895,36**	**194 357,83**	

ETAT DES AMORTISSEMENTS

042 - CLEAN SYSTEM

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

	Durée util., taux d'amort., fourchette	Mode d'amort.	Amort. cumulés début exercice	Dotation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Amort. cumulés fin exercice
Immobilisations corporelles						
Inst. tech., mat. et out. industriels			36 006,30	5 313,75	11 895,36	29 424,69
Matériel de transport			10 995,93	2 132,41		13 128,34
TOTAL			**47 002,23**	**7 446,16**	**11 895,36**	**42 553,03**
TOTAL GENERAL			**47 002,23**	**7 446,16**	**11 895,36**	**42 553,03**

ETAT DES CRÉANCES

042 - CLEAN SYSTEM

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Autres immobilisations financières	4 060,00		4 060,00
Actif circulant			
Autres créances clients	172 237,70	172 237,70	
Personnel et comptes rattachés	62,40	62,40	
Taxe sur la valeur ajoutée	6 731,18	6 731,18	
Autres impôts, taxes et versements	1 604,00	1 604,00	
Débiteurs divers	313,50	313,50	
Charges constatées d'avance	2 218,12	2 218,12	
TOTAL	**187 226,90**	**183 166,90**	**4 060,00**

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

042 - CLEAN SYSTEM

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes etbs à plus d'1 an à l'origine (1)	31 043,82	31 043,82		
Fournisseurs et comptes rattachés	50 305,65	50 305,65		
Personnel et comptes rattachés	106 598,14	106 598,14		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	34 940,91	34 940,91		
Impôts sur les bénéfices	44 806,00	44 806,00		
Taxe sur la valeur ajoutée	58 892,57	58 892,57		
Autres dettes	9 248,90	9 248,90		
TOTAL	**335 835,99**	**335 835,99**		
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	60 657,19			

CLEAN-SYSTEM
EURL au capital de 100 000 euros,
immatriculée au RCS de CRETEIL sous le numéro 352 165 443,
dont le siège social est situé 32 RUE POMPADOUR 94600 CHOISY-LE-ROI

TEXTE DE LA DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'ASSOCIÉE UNIQUE EN DATE DU 13 MARS 2026

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

L'associée unique rappelle que les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à son approbation, font ressortir un bénéfice de 185 193,43 euros.

L'associée unique rappelle en outre que le compte « autres réserves » présente un solde positif de 720 678,99 euros.

L'associée unique décide la distribution, à titre de dividende, d'une somme de 50 000,00 euros, soit 100,00 euros pour chacune des 500 parts sociales composant le capital social.

La mise en paiement interviendra à compter de ce jour.

Ce dividende sera prélevé à hauteur de 50 000,00 euros sur le résultat de l'exercice.

L'associée unique obtiendra son dividende de la manière suivante :

BÉNÉFICIAIRE	NOMBRE DE TITRES	DIVIDENDES BRUTS	RÉGIME D'IMPOSITION
SA TECHNIM	500	50 000,00 €	Régime mère-fille
TOTAL	500	50 000,00 €	

Enfin, pour le solde de résultat net, soit 135 193,43 euros, il est décidé de l'affecter en totalité au compte « autres réserves ».

À l'issue de cette affectation de résultat, le compte « autres réserves » présentera un solde créditeur de 855 872,42 euros.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associée unique rappelle que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice N-1 :

- Aucune distribution éligible à l'abattement de 40 % n'a eu lieu.
- Montant total des autres revenus versés ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % : 200 000,00 euros
- Soit montant total global par titre : 400,00 euros

Exercice N-2 :

- Aucune distribution éligible à l'abattement de 40 % n'a eu lieu.
- Montant total des autres revenus versés ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % : 20 000,00 euros
- Soit montant total global par titre : 40,00 euros

Exercice N-3 :

- Aucune distribution éligible à l'abattement de 40 % n'a eu lieu.
- Montant total des autres revenus versés ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % : 30 000,00 euros
- Soit montant total global par titre : 60,00 euros

De convention expresse valant convention sur la preuve, les Parties acceptent de signer électroniquement les présentes, reconnaissant ainsi à chaque signature électronique la même valeur que sa signature manuscrite et pour conférer date certaine à celle attribuée à la signature des présentes.

Madame Severine GIRON

Signé par Severine GIRON
Le 3 avr. 2026

Signed with Universign doc_Yv7O tx_YMZGB3Moze5K